

Conseil général des ponts et chaussées

Décision du 30 avril 2002**portant nomination**NOR : *EQUV0210073S*

Le vice-président du conseil général des ponts et chaussées, chef de l'inspection générale de l'équipement et des services,

Vu le décret n° 86-1175 du 31 octobre 1986 relatif au conseil général des ponts et chaussées et à l'inspection générale de l'équipement et des services ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 janvier 1987 relatif au fonctionnement du conseil général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 mars 1995 relatif à l'organisation des sections du conseil général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2002 portant nomination de M. Ricono (Gilles), ingénieur général des ponts et chaussées, en qualité de président de section au conseil général des ponts et chaussées, avec effet au 15 avril 2002,

Décide :

A compter du 15 avril 2002, M. Ricono (Gilles), ingénieur général des ponts et chaussées est nommé président de la première section (affaires de personnel et de fonctionnement des services) du conseil général des ponts et chaussées.

*Le vice-président du conseil
général
des ponts et chaussées,
chef de l'inspection générale,
des services,
G. Mercadal*